

**CESER** : 18 novembre 2019  
**Intervention n°** : 01  
**Document** : SRADDET  
**Thème** : Intervention générale  
**Orateur** : Evelyne Lucas

---

Je m'exprime au nom d'acteurs économiques

Les conditions de soumission par le Conseil Régional du SRADDET au CESER sont loin d'être optimales.

En effet, soumettre, au dernier moment, un tel document, qui doit définir les orientations stratégiques de la politique de développement durable de la Région, ne permet pas aux acteurs du CESER de disposer du temps nécessaire à sa construction et donc à son appropriation.

Certes, nous avons déjà repéré certains points qui méritent une réaction de notre part et qui seront en partie évoqués aujourd'hui dans différentes interventions.

Nous estimons toutefois que la méthode de consultation n'est pas satisfaisante.

Nous demandons donc au Conseil Régional que ce sujet fasse l'objet d'une consultation bien plus approfondie des acteurs bretons et notamment des acteurs économiques. Un tel projet doit être co-construit et pas imposé.

Par ailleurs, les commissions du CESER n'ont pas pu alimenter, comme elles l'auraient dû, le rapport du CESER. C'est pourquoi, nous nous abstenons lors du vote.

Je vous remercie de votre attention.